

Les apprentis sorciers stoppés dans leur folie



Par Nicole Delépine

« Les apprentis sorciers stoppés dans leur folie »¹

Merci à notre collègue et amie, Alexandra Henrion Caude pour « les apprentis sorciers » et plus encore son long combat depuis trois années contre la pandémie covid19, faisant suite à ses prises de position courageuses et nécessaires sur les dérives de la pseudo bioéthique (et très isolées) qui permet maintenant d'« avorter » un bébé viable si *la mère présente des difficultés psychiques*.²

Petit retour en arrière, je ne connaissais pas le Pr Henrion-Caude en début 2020, mais l'ai découverte avec bonheur en cherchant comment dénoncer certains éléments de la loi dite de bioéthique³ qui devait se discuter à l'Assemblée nationale fin juillet 2020 (et votée définitivement en août 2021, évidemment en période de congés et dans un étrange silence médiatique et médical... Car évidemment quoi de moins important que de décider d'autoriser l'avortement ou appelé tel jusqu'à neuf mois (intitulé infanticide jusqu'au nouveau Code pénal qui a supprimé cette incrimination spécifique remplacée par le meurtre sur un mineur de moins de 15 ans)⁴ ou la fabrication de chimères homme – chèvre ou homme-lapin, etc..

Quelle joie ce fut pour moi de rencontrer par ses articles et vidéos une spécialiste du domaine qui osait dire les choses, combattre les dérives, expliciter, permettre d'en débattre enfin.....

Elle avait tiré l'alarme en 2019

Alors que la France s'apprêtait à généraliser la Procréation Médicalement Assistée, le docteur Alexandra Henrion-Caude, généticienne et directeur de recherche à l'INSERM, avait tiré la sonnette d'alarme. En raison d'un recul scientifique très insuffisant sur les pratiques concernées banalisées et leurs contrôles totalement insuffisants, l'épigénéticienne livrait ses inquiétudes sur les enfants à naître et la société en devenir.

Des enfants issus de FIV fragilisés

« Peu de scientifiques osent le dire : certaines pathologies se retrouvent surreprésentées chez les enfants nés d'une PMA. Fertilité plus faible chez les petits garçons, syndromes récurrents, les conséquences de cette pratique promue par les politiques semblent loin d'être maîtrisées. Des parents sous informés face à des risques pour la santé des enfants à naître, la plupart des médecins adoptent le déni. Rares sont les professionnels de santé qui disent la vérité aux parents sur les risques de complications de santé que pourront porter leurs futurs enfants. De même, les pratiques de stimulation hormonale revêtent un caractère invasif important pour les femmes sans qu'elles en soient informées au préalable... »⁵

Ce fut le premier vote de la loi dite de bioéthique fin juillet 2020 adoptée en août 2021 dont l'article phare était la PMA pour toutes, mais qui contenait de nombreux autres points inquiétants, comme l'avortement de fait jusqu'à neuf mois...

Caroline Roux, déléguée générale adjointe d'Alliance Vita dénonçait une *« complète rupture éthique. La majorité présidentielle a fait prévaloir l'intérêt d'adultes au détriment des droits de l'enfant, et s'est obstinée à intensifier la manipulation du vivant, sans aucun principe de précaution »*.

Bien avant le scénario Covid, le DR Henrion-Caude se battait pour l'Humanité contre la perversion de la société et les dérives de la science.

LOIS DE BIOÉTHIQUE : UNE DÉRIVE EUGÉNIQUE ET TRANSHUMANISTE AVEC ALEXANDRA HENRION CAUDE du 30 07 2020⁶

Après moins d'une semaine de débats à l'Assemblée Nationale, le texte de révision des lois de bioéthique avait été voté dans la nuit du 31 juillet au 1er août. Entretien réalisé par Delphine Allaire. « Le texte a été voté au cœur de la nuit par 60 voix contre 37 et 4 abstentions, sous des applaudissements de la majorité. » Il est insensé que des modifications aussi importantes de nos lois et donc de notre société puissent être votées par si peu de députés sans un quota de présences exigées (comme dans toute assemblée de copropriétaires ou autres !).

Écoutons A H-C

« Une loi de bioéthique se définit comme ayant pour but d'encadrer le

développement du progrès pour protéger les droits fondamentaux de la personne ».

Dans le cas présent, il n'y a ni encadrement d'un développement du progrès, ni protection des droits fondamentaux de la personne, quel qu'en soit l'âge ou le stade de développement. C'est une loi de rupture, de transgression par rapport à l'humanité, de transgression sociétale, qui compromet durablement la santé des individus.

Déjà, car elle autorise l'État à devenir géniteur. L'État se permet d'avoir un accès aux ovocytes, en proposant aux femmes de les conserver. Cela lui permet de faire des expériences sur l'embryon jusqu'à 14 jours.

Deuxièmement, le droit à l'enfant.

Le Sénat en France avait dit qu'il fallait inscrire en préalable de cette loi la mention que nul n'avait le droit à l'enfant. Les parlementaires à l'Assemblée ont restauré la notion de droit d'une personne sur une autre, en supprimant la phrase : « Nul n'a le droit à l'enfant ».

Enfin, ce projet de loi supprime tous les liens de parenté biologique pour les remplacer par des liens d'intention.

QUELS SONT LES DANGERS DE CETTE LOI RELATIFS À LA MANIPULATION DU VIVANT ?

Elle autorise les modifications de l'espèce humaine, la création d'embryons génétiquement modifiés, mais aussi la création de nouvelles espèces, générées par le mélange homme-animal, les fameuses chimères. Elle institue enfin l'eugénisme, selon des critères numérolologiques du nombre de chromosomes.

Ensuite, c'est une loi qui n'a aucune indication médicale, et se revendique comme telle. Elle n'informe pas des risques encourus sur la santé des enfants à naître. Des risques notables d'infertilité des générations futures, qui n'auront d'autres choix que de recourir aussi à la procréation médicalement assistée. L'autre aspect, c'est l'augmentation des maladies épigénétiques, jusqu'à quatre fois chez les enfants issus de PMA. On n'en informe jamais les parents.

Comment expliquez-vous cette volonté politique paradoxale de révolutionner ainsi la biologie ?

« Il y a un mensonge, car sur 34 points de cette loi, 30 ne concernent pas la PMA pour toutes, mais relèvent des transgressions que je vous ai énumérées : conservation des ovocytes, chimères homme-animal, modifications génétiques. La raison avancée pour laquelle cette loi doit être discutée là, en plein cœur de l'été alors que l'Hémicycle est vide,

serait qu'elle représente une urgence sanitaire. Mais qui dit urgence sanitaire, dit indication médicale. Or, elle n'en a pas.

Cette loi revendique être un accompagnement des changements sociétaux. Ça n'est pas exact, car des homosexuelles femmes qui ont des enfants, cela a déjà eu lieu depuis des années, avec un contact physiologique, par insémination naturelle ou artificielle. C'est donc un passage en force, sans respect des débats, pour une loi qui n'est un progrès pour personne. » ⁷

ET LES APPRENTIS SORCIERS ONT CONTINUÉ LE MASSACRE DE LA SCIENCE, DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'HUMAIN

Notre éminente collègue, chercheur en génétique (singulièrement sur l'ARNm), a réussi le prodige d'écrire un livre ⁸ court, lisible par tous, sans termes sophistiqués qui auraient fait « savants » comme tant d'autres livres, et qui donc permet à chacun en quelques heures de lecture de décrypter et confirmer le scénario de la pandémie du Covid19⁹. Nous ne saurions donc que vous recommandez de le lire très vite afin d'aider les citoyens encore trompés par la propagande du gouvernement et des médias officiels sur ce sujet à enfin comprendre ce qui s'est passé.

Les plus méfiants sauront lire les informations médiatiques anglaises qui détaillent via le fil de 100 000 SMS échangés entre les puissants du Royaume-Uni, les moqueries des membres de l'élite sur les décisions imposées au vulgus pecum dont ils connaissaient les mensonges..¹⁰

Pour les plus curieux, le DR Henrion – Caude fournit en fin d'ouvrage toute la bibliographie scientifique internationale sur lesquels elle fonde ses démonstrations. Quel dommage que les journalistes, mais aussi enseignants, chercheurs de toutes spécialités et dramatiquement médecins, aient refusé de l'écouter, comme tant d'autres scientifiques tels les PR Raoult et Perronne, et laissé abîmer tant de vies par les mesures coercitives, confinement, masques, distanciation inutiles, et perverses et pire encore par les injections géniques expérimentales scandaleusement appelées vaccins alors qu'elles ne contiennent aucun antigène extrait du virus. Chaque jour apporte de nouvelles constatations terribles sur la mortalité globale en particulier des plus jeunes, liée directement aux effets secondaires des pseudovax¹¹ (myocardites...), mais aussi aux pertes de défense immunitaire, dont les conséquences, un peu plus lentes à apparaître, s'étaleront probablement sur de longues années (turbocancers^{12 13}, maladies auto-immunes et neurologiques, etc..).¹⁴

Ce livre de 2023 est l'accomplissement d'un combat de chaque jour depuis trois ans contre la coronafolie et la suite de ses engagements pour la bioéthique. Nous ne saurions mieux le présenter qu'Yves Lusson : Les « apprentis sorciers » stoppés dans leur folie.¹⁵

« Âmes sensibles, surtout ne pas s'abstenir : nous aurons besoin de tous, à commencer par tous ceux qui ne supportent plus de devoir se soumettre à une société atteinte de démence.

Écrit pour donner à la population toutes les clés d'une catastrophe planétaire – le scandale sanitaire du "vaccin" à ARNm contre le Covid, "jusqu'à 98 fois plus dangereux que le Covid lui-même" (page 21) –, ce livre m'a plongé dans un abîme de sentiments vertigineux, allant de la profonde tristesse à l'éblouissement, en passant par la colère, voire même la rage.

Les apprentis sorciers est d'abord le fruit d'un travail colossal, méthodique, scrupuleux et génial, produit par une scientifique de très haut niveau, courageuse et rigoureuse, qui n'a pas lésiné sur ses efforts, aussi bien pour mettre l'ARNm à la portée du quidam – le peuple, concerné jusque dans sa chair par cette "vaccination" très spéciale à tous points de vue – que pour renvoyer l'ensemble de ses affirmations à une multitude d'études toutes plus sérieuses les unes que les autres réalisées par des scientifiques parmi les plus reconnus et fiables au monde. »¹⁶

Ce livre est : *« l'œuvre d'un être profondément humain et digne, qui a su rester debout face à un ouragan mondial inédit de non-sens et d'abus, ébranlant tant de nos institutions qui semblaient à beaucoup d'entre nous inébranlables : l'OMS, les gouvernements, les autorités médicales, la recherche scientifique, les médias, etc.*

Extrêmement solide dans la lucidité de son récit, dans la clarté de ses explications, dans le sérieux de ses références, ce livre nous pose plus de questions qu'il n'y répond sur comment nous en sommes arrivés là. *Quelle démence collective nous a plongés dans autant de mensonges, d'imprudences, d'inconsciences, d'irrationalités, d'irresponsabilités, politiques, médicales, médiatiques, mais aussi de tout un chacun ?*

De nombreux spécialistes en sciences humaines auront à cœur se pencher sur cette "perte de raison" planétaire, et sur les phénomènes individuels et collectifs qui y auront conduits. En attendant, des centaines de millions de personnes auront été trompées, manipulées, forcées, maltraitées, par des élites défaillantes, corrompues ou perverses dont forcément de nombreux procès détermineront les degrés de responsabilité, voire de culpabilité.

Mais c'est aussi la défaillance d'une société tout entière qu'il faudra voir, entendre, reconnaître, examiner, comprendre, analyser. », car si nos dirigeants nous ont maltraités, les populations ont trop facilement accepté les atteintes à leurs libertés.¹⁷

ALEXANDRA
HENRION CAUDE

Les apprentis sorciers



Tout ce que
l'on vous cache sur
l'ARN messenger

ALBIN MICHEL ■

1 Selon l'expression de Yves Lusson

2 « Art. L. 2213-1. – I. – L'interruption volontaire d'une grossesse peut, à tout moment, être pratiquée si deux médecins membres d'une équipe pluridisciplinaire attestent, après que cette équipe a rendu son avis consultatif, soit que la poursuite de la grossesse met en péril grave la santé de la femme, soit qu'il existe une forte probabilité que l'enfant à naître soit atteint d'une affection d'une particulière gravité reconnue comme incurable au moment du diagnostic.

3 LOI n° 2021-1017 du 2 août 2021 relative à la bioéthique (1) – Légifrance (legifrance.gouv.fr)

4 On peut supposer que c'est cette définition élargie du concept d'avortement détourné de la loi Weil qui devrait être insérée dans la constitution à la demande du président Macron et des militants Nupes, rejoints par d'autres qui ne voudraient pas louper le train de la modernité. Nous vérifierons.

5 PMA, loi bioéthique : les apprentis sorciers – Le Samedi Politique avec le Dr. A. Henrion-Caude – YouTube

6 RETRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN

7 Lois de bioéthique : une dérive eugénique et transhumaniste – Vatican News

8 <https://nouveau-monde.ca/les-apprentis-sorciers/>

9 Alexandra Henrion-Caude : « Toutes les vérités sur le covid n'ont pas encore été dites ! » – YouTube

10
<https://nouveau-monde.ca/lockdown-files-le-ministre-de-la-sante-britannique-matt-hancock-a-fait-une-plaisanterie-sur-les-puces-injectees-aux-vaccines/>

11
<https://reaction19.fr/droit-de-pensee/art-dinformer/nicole-et-gerard-delepine/delepine-2022/delepine-dec-2022/221222-protégez-vos-enfants-contre-un-produit-genique-inefficace-et-dangereux-dr-nicole-delepine/>

12 <https://tkp.at/2023/03/03/vaers-daten-belegen-turbokrebs-1-prostatakrebs/>
les cancers de la prostate

13 les cancers du sang <https://tkp.at/2023/03/12/vaers-daten-belegen-turbokrebs-5-blutkrebs/>

14 Complications des injections géniques chez les enfants au 23 nov 22 – Docteur Nicole Delépine (nicoledelepine.fr)

15 Le Livre d'Alexandra Henrion-Caude 8 mars 2023 Tribune Juive livres 21

16 Selon Yves Lusson, intervenant en Thérapie sociale, auteur de la notion de Société conviviale, et rédacteur avec Alexandra Henrion-Caude de l'appel pour des Cafés Gaulois (à restaurer « l'esprit français »), publié le 24 novembre 2022 dans Tribune juive

17 Écouter aussi
<https://odysee.com/@MagazineNexus:b/ItvAlexandraHenrionCaudeLesApprentisSorciers:6>